

Thème 3 : L'immigration transforme la société française

<p>Document 1 : L'immigration en France de 1945 à la fin des années 1990</p>	<p>Document 2 : IAM, <i>Etranger</i> (2017)</p>	<p>Document 3 : Quelle a été la réponse de l'État ? (1/2)</p>	<p>Document 4 : Quelle a été la réponse de l'État ? (2/2)</p>
<div data-bbox="76 213 560 437" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="76 451 560 632">Consigne : Dans le dossier, double-cliquer sur "L'immigration en France de 1945 à la fin des années 1990 " pour lancer la vidéo.</p> <ol data-bbox="76 651 560 1437" style="list-style-type: none"> 1. Pourquoi l'Etat français a-t-il besoin des immigrés après 1945 ? Dans quels métiers trouve-t-on la plupart d'entre eux ? 2. D'où viennent les immigrés qui viennent s'installer en France après 1945 ? Comment évolue l'origine de l'immigration ? 3. Quelle est la situation économique et sociale de la population immigrée par rapport au reste de la population habitant en France ? 4. Quelles sont les différentes raisons qui poussent des immigrés à venir vivre en France ? 5. Comment sont-ils perçus par une partie de la population ? Que se passe-t-il en 1983 ? en 1998 ? 	<div data-bbox="584 213 1003 488" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="584 502 1003 683">Consigne : Pour écouter la chanson et suivre en même temps les paroles dessous, taper dans Google "iam étranger".</p> <ol data-bbox="584 724 1003 1473" style="list-style-type: none"> 1. Présenter le document et le groupe. 2. Comment peut-on résumer l'esprit, le message de la chanson ? 3. Quels mots dénoncent l'attitude chez certains Français vis-à-vis des gens d'origine étrangère ? 4. Que veut dire le vers "Mais, où ils sont ceux qui nous ressemblent à l'Assemblée?" 5. Quel choix est finalement fait par le narrateur, choix qui apparaît dans le vers "J' préfère être sans souci un étranger à l'étranger qu'étranger dans mon propre pays" ? 	<p data-bbox="1016 228 1570 296">Consigne : Répondre aux questions à l'aide du texte ci-dessous.</p> <p data-bbox="1016 316 1570 959">« Ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics soit par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou des affiches exposés au regard du public (...) auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnique, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2.000 F à 300 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement. (...) »</p> <p data-bbox="1016 975 1570 1007" style="text-align: center;">Loi de juillet 1972 dite "loi Pleven"</p> <ol data-bbox="1016 1074 1570 1489" style="list-style-type: none"> 1. Présenter le document. 2. Contre quels problèmes cette loi a-t-elle été votée ? 3. Quel valeur républicaine correspond à cette loi ? 4. Quelles peines sont prévues par cette loi ? 5. Expliquer pourquoi cette loi est difficile à appliquer. Vous pouvez aller sur Internet pour chercher. 	<p data-bbox="1576 228 2179 296">Consigne : Répondre aux questions à l'aide du texte ci-dessous.</p> <p data-bbox="1576 316 2179 480">« Changer la société française, la rendre plus juste, plus généreuse, bâtir pour l'an 2000 une société d'égalité et une société de justice, c'est impossible si l'on exclut complètement les étrangers. (...) »</p> <p data-bbox="1576 496 2179 895">Le souci du gouvernement est de faire que les immigrés bénéficient peu à peu de l'égalité la plus large, pratique dans les faits avec la population française, et en particulier en ce qui concerne leur droit à vivre normalement chez nous avec leur famille. Aujourd'hui, nous lançons une politique de l'immigration familiale qui va permettre aux immigrés de faire venir leur famille lorsque ces familles pourront convenablement s'insérer en France, lorsqu'elles auront un logement, lorsqu'elles pourront bénéficier d'un revenu stable. »</p> <p data-bbox="1576 911 2179 975" style="text-align: right;">Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, 29 avril 1976</p> <ol data-bbox="1576 1042 2179 1525" style="list-style-type: none"> 1. L'Etat met en place en 1976 le regroupement familial : de quoi s'agit-il d'après le texte ? 2. Comment est-il justifié par le gouvernement en 1976 ? 3. Quels sont les objectifs du regroupement familial ? 4. Cette loi vise à permettre une meilleure <u>intégration</u> des étrangers : expliquer ce que veut dire ce mot. 5. Montrer que cette loi ne résout pas tous les problèmes liés à l'immigration.